

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 1er octobre 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 84 de notre règlement interne, le groupe parlementaire LSAP demande par la présente la mise à l'ordre du jour de la prochaine séance publique de la Chambre des Députés une heure d'actualité au sujet de l'espace Schengen et de la liberté de circulation.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Taina Bofferding
Présidente du groupe parlementaire LSAP